

Académie de Poitiers

Déclaration liminaire FSU et CGT Educ'action

F3SCT-A

Du 20 juin 2023

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT-A,

Cette instance est réunie pour la deuxième fois seulement depuis les élections professionnelles alors que les sujets à traiter sont nombreux.

Alors que le cadre législatif l'impose, l'Education nationale ne développe aucune culture de la santé au travail. L'exemple le plus flagrant en est l'absence totale de suivi médical et social des personnels et la carence criante du nombre de médecins, d'infirmièr.es et d'assistant.es sociaux.

Le nombre de demandes de rupture conventionnelle et de démissions, notamment de stagiaires, s'accroissent alors que l'institution peine à recruter. Le nombre d'arrêts de travail augmente. Et pourtant le ministre impose des réformes et des réorganisations qui aggravent la situation.

Le Pacte, qui revient à "travailler plus pour gagner plus", est un mépris des personnels qui travaillent déjà beaucoup selon les propres chiffres de la DEPP.

La création d'un nouveau métier d'accompagnant·e à la réussite éducative, en regroupant les emplois d'AESH et d'AED, vise ni plus ni moins à faire disparaître la spécificité du métier d'AESH, dont nous réclamons toujours la reconnaissance pleine et entière

A la suite des annonces de réforme de la voie professionnelle, les représentant • es de la FSU CGT Educ'action alertent sur les mesures annoncées par le président le 4 mai qui ont profondément heurté et atteint les enseignants de lycée professionnel. Elles ont été renchéries quelques jours plus tard par l'intervention confuse du ministre Pap Ndiaye qui a annoncé une carte des formations fortement revue pour la rentrée 2023 avec des fermetures de filières et des reconversions de plp.

Dans les collèges, la réforme de la sixième dénature les métiers, déstabilise les enseignant•es et alourdit la charge de travail.

Pour une grande partie des personnels administratifs ou pour les infirmier•ères, les applications numériques en cours de développement sont dysfonctionnelles, entravent l'activité et mettent en souffrance les agent•es.

L'académie s'est dotée d'un plan égalité femmes-hommes. Une formation à l'IH2EF a été suivie par trop peu de personnel et on déplore l'absence à cette formation de la référente VSS nommée dans l'académie. Il ne suffit pas d'établir des plans d'égalité, il faut des moyens réels pour la garantir.

Dans ce contexte déjà fortement dégradé, la réforme des retraites s'est faite autoritairement. Elle a des conséquences désastreuses notamment pour les femmes et pour les catégories les plus précaires. Qui plus est, elle aggrave la question des fins de carrière.

Déjà en 2020, lors d'un colloque organisé par le Sénat, le sociologue Christian Baudelot avait alerté en soulignant que la situation dans l'Education nationale présentait des points communs avec celle qu'avaient connue les salarié•es d'un célèbre opérateur téléphonique. Dans ce contexte, la question de la prévention des risques professionnels n'a rien d'un vain mot. Il y a derrière des enjeux éthiques et politiques qui donnent toute son importance et sa légitimité à cette formation spécialisée. Il est de la responsabilité de l'employeur de mettre en œuvre toutes les mesures permettant d'assurer la santé et la sécurité des personnels.